



**Communiqué de presse de
l'Union Luxembourgeoise
des Consommateurs
(Lëtzebuerger Konsumenteschutz)**



« Les journées du consommateur » du 01 au 09 mai 2010 à LuxExpo

En collaboration avec le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et le Centre Européen des Consommateurs, l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs sera de nouveau présente à la Foire de Printemps 2010.

La transposition de la directive 2005/29/CE par la loi du 29 avril 2009 relative aux pratiques commerciales est considérée comme un grand pas en avant qui permet d'assurer une meilleure protection des consommateurs dans l'Union européenne et simplifie les achats transfrontaliers pour les consommateurs. La loi interdit toute pratique commerciale qui est considérée comme déloyale et qui pourrait nuire aux intérêts économiques des consommateurs. En outre, elle s'applique à tout stade de la commercialisation d'un bien ou d'un service, c.à.d, avant, pendant et après l'offre en vente et la vente de biens ou de services.

Qu'est-ce qu'une pratique commerciale ?

Par la notion de « pratique commerciale », on vise toute action, omission, conduite, démarche ou communication commerciale, y compris la publicité et le marketing, de la part d'un professionnel, en relation directe avec la promotion, la vente ou la fourniture d'un bien ou service aux consommateurs.

La mission principale des interlocuteurs présents sur le stand est d'informer le consommateur et de rendre les nouvelles dispositions législatives plus accessibles au consommateur. Le stand de cette année montre les différents types de pratiques commerciales déloyales.

Si vous estimez avoir été victime d'une pratique commerciale déloyale, nous vous conseillons de vous adresser dans un premier temps au professionnel car le professionnel est le premier interlocuteur à qui vous pouvez adresser votre plainte. Si vous n'obtenez pas satisfaction, vous pouvez vous adresser aux trois organismes ci-mentionnés.

N'hésitez pas à venir nous consulter pour des renseignements supplémentaires.

Où : Foire du Printemps
Stand n°11
Hall n°9a

Quand : du 01 au 09 mai 2010

Ouvert : de 14-21h en semaine et de 10-19h les samedis et dimanches

Howald, le 29.4.2010